

“ Je prends mes désirs pour la réalité car je crois en la réalité de mes désirs ”

Murs de mai 1968

## BIENVENUE, MADAME LA PRESIDENTE



Qu'avant toute chose il nous soit permis de souhaiter la bienvenue à Madame la Présidente ainsi qu'à Mesdames et Messieurs les élus au Conseil de Communauté.

Le syndicat CGT tient à féliciter Martine AUBRY pour son élection en qualité de Présidente du Conseil de Communauté. Cette élection, à une écrasante majorité, peut certainement permettre à Madame la Présidente de gérer au mieux les relations futures qu'elle aura avec les organisations syndicales et notamment avec la CGT. L'ensemble des organisations syndicales, a été reçu le 25 avril 2008 pour une première prise de contact. Notre syndicat a fait une déclaration dans l'esprit de notre lettre ouverte du 19 avril 2008(\*). La défense des revendications syndicales sans complaisance et sans surenchère sera notre ligne de conduite. Dans le respect de nos interlocuteurs, notre organisation syndicale assumera pleinement et objectivement son rôle dans le but d'être entendue et de faire aboutir les revendications des agents communautaires.

Emploi, effectifs, salaires, régime indemnitaire, conditions et temps de travail, déroulement de carrière, promotions, défense du statut et du service public, action sociale... les sujets pour un réel dialogue social au sein de la communauté urbaine ne manquent pas.

A l'heure où les choix gouvernementaux aggravent les conditions de vie des populations, où les services publics sont menacés, il est évident que les choix politiques des élus locaux auront des incidences.

**Nous voulons être acteurs  
...  
des décisions qui seront prises**

Ces choix tiendront-ils compte des attentes des salariés et de leurs organisations syndicales ? C'est en tout cas notre souhait pour le mandat 2008 - 2014.

Nous voulons être acteurs et non pas spectateurs des décisions qui seront prises. Nous aspirons à une politique de justice et de progrès. La défense du

service public est à ce prix. Madame la Présidente, écrivons ensemble une nouvelle page de l'histoire de Lille Métropole Communauté Urbaine et de son syndicalisme CGT.

Daniel DUTHILLEUL

(\* ) Vous trouverez en page 2 de ce journal le texte intégral de cette déclaration

## UN PREMIER MAI AVEC DEUX MILLE MANIFESTANTS A LILLE

Deux mille manifestants dans les rues de Lille parmi lesquels se trouvaient un certain nombre



d'agents de LMCU, voilà, en chiffre, le résultat de ce premier mai 2008.

Deux mille manifestants venus pour dire à

SARKOZY, FILLON et aux membres du gouvernement que les réformes entamées depuis une année, nous n'en voulons pas !

Nous ne voulons ni du paquet fiscal, ni des franchises de santé, ni du projet d'allongement d'une année pour pouvoir prendre sa retraite.

## RENCONTRE AVEC LA PRESIDENTE DU 25 AVRIL

Lors de la rencontre avec Martine AUBRY, la CGT a fait une déclaration. En voici le texte.

“ Madame la Présidente,

Nous vous remercions d'avoir voulu rencontrer aussi rapidement les organisations syndicales.

Nous tenons à vous féliciter au nom de la CGT pour votre élection au poste de Présidente de Lille Métropole (Communauté urbaine).

En complément des attentes exprimées dans notre lettre ouverte du 19 avril dernier, nous voulons insister sur la forte majorité qui a permis votre

élection.

Nous pensons, en effet, que cette majorité absolue au sein du conseil de Communauté vous permettra de répondre aux différents espoirs du personnel communautaire avec la mise en place, pour lui aussi, d'une véritable politique sociale et écologique, solidaire et durable.

Nous faisons parti des « forces vives » dont vous avez besoin pour remplir vos objectifs.

C'est avec ouverture, mais aussi avec fermeté, que nous voulons travailler avec vous “ .

LE SYNDICAT CGT DE L M C U  
INVITE L'ENSEMBLE DES AGENTS  
A PARTICIPER AU MOUVEMENT  
DE GREVE SUR LES RETRAITES  
ET A LA MANIFESTATION DU 22 MAI  
RENDEZ VOUS PORTE DE PARIS A LILLE  
A 14 H 30

## IL Y A QUARANTE ANS, LE 24 MAI : DIX MILLIONS DE SALARIES EN GREVE !

Mai 68 commence en mars de la même année. Eh oui, cela peut paraître contradictoire mais c'est pourtant du 22 au 24 mars qu'un groupe d'étudiants occupent la salle du Conseil de l'université de Nanterre, créant dans la foulée ce que l'on nommera le « mouvement du 22 mars ». Cette occupation génère une suspension des cours. Fin avril dans cette même université les meetings et les manifestations estudiantines se succèdent et s'enchevêtrent.



La manifestation traditionnelle du premier mai à Paris est très puissante et voit la participation de plusieurs dizaines de milliers de personnes à Paris. Des affrontements ont lieu dans le quartier latin les 4 et 6 mai. Ces affrontements ont été précédés le 2 mai par des incidents à l'université de Nanterre où les cours sont à nouveau suspendus.

Le 10 c'est le tournant du mouvement : plusieurs dizaines de milliers d'étudiants qui ne peuvent pas préparer leurs examens de fin mai en raison de la fermeture des universités rejoignent les manifestations. A Paris la dislocation se fait sans problèmes mais ceux que l'on appelle « les enragés » se regroupent dans le quartier latin et vont donner naissance à la « nuit des barricades ». Les forces de l'ordre laissent faire et c'est à deux heures quinze le 11 mai qu'elles reçoivent l'ordre de reprendre le terrain. Le bilan de cette nuit d'émeute est lourd 367 blessés dont 32 graves, 188 voitures incendiées.

Le 11 mai la CGT et la FEN lance un appel à la grève générale pour le 13 qui sera massivement suivi en solidarité avec les

étudiants arrêtés ou blessés. Près d'un million de personnes dans les rues de Paris manifestent de République à Denfert Rochereau.

Du 13 au 20 mai le mouvement de grève va s'étendre. Il va toucher de très nombreux secteurs d'activités : SUD Aviation, les taxis parisiens, la SNCF, la RATP et bien d'autres secteurs se joignent aux grévistes et entrent à leur tour dans l'action.

Le 23 mai, une nouvelle manifestation des étudiants fait une centaine de blessés dans le quartier latin.

Le lendemain, 24 mai, nous atteignons l'apogée de ce mouvement avec dix millions de salariés en grève sur l'ensemble du territoire. Ce même jour s'ouvrent rue de Grenelle des négociations syndicats gouvernement. On se doit également de signaler que la télévision française entre dans le mouvement ce 24 mai.

Le 27 mai les négociations de Grenelle sont terminées. Les syndicats consultent leurs bases et signent cet accord.

Le 28 mai la CGT appellent à des rassemblements dans un certain nombre de villes. Ceux-ci voient la participation de nombreux salariés 40000 à Nantes, 30000 à Toulouse etc... Le lendemain une manifestation parisienne rassemble 80000 personnes.



Le 30 mai la droite parisienne défile pour apporter son soutien au général de Gaulle. Sur décret présidentiel, l'Assemblée

## IL Y A QUARANTE ANS, LE 24 MAI DIX MILLIONS DE SALARIES EN GREVE !

Nationale est dissoute. Un autre décret du 30 mai fait passer le SMIC de 2.28 francs à 3 francs de l'heure. L'augmentation est substantielle puisqu'elle est de 31,5 %

Le mois de juin sera parsemé de manifestations sporadiques et d'interventions policières parfois musclées comme celle du 10 juin à Renault Flin où la police se lance à la poursuite d'un lycéen qui se noiera dans la Seine.

Outre cette forte augmentation du SMIC le mouvement de mai 68 génère une augmentation générale des salaire de 10% en moyenne, la reconnaissance légale de la section syndicale d'entreprise et de l'exercice du droit syndical dans l'entreprise, la proposition d'aller par étapes aux 40 heures et engagement d'une réduction de deux heures de la durée hebdomadaire pour les horaires hebdomadaires supérieurs à 48 heures, la révision des conventions collectives, la réduction et intégration des primes dans le salaire, la sécurité sociale (branche maladie) : réduction du ticket modérateur applicable aux visites et consultations de 30% à 25% et une avance de 50% du salaire perdu pendant la grève, théoriquement récupérable jusqu'au 31 décembre 1968



Ce mouvement verra également la création du mouvement féministe en France. L'année précédente avait vu la légalisation de la vente de la pilule contraceptive et il faudra encore sept années de combat aux femmes pour qu'enfin, en 1975, la loi sur la légalisation de

l'avortement fasse en sorte que cet acte ne soit plus passible de poursuites judiciaires. Mai68 donnera également naissance à une créativité littéraire et artistique importante. Ainsi à Paris, ce n'est que le 14 juin que la police procédera à l'évacuation du théâtre de l'Odéon. Quant au traditionnel festival de Cannes il est fermé le 19 mai et ses prix ne seront pas remis. Cette créativité s'est également exprimée à travers de nombreuses affiches qui fleurirent dans les rues des grandes villes. Nous en avons reproduits



quelques unes à travers cet article.

Enfin l'année 68 sur la planète est un moment qui verra énormément d'évènements aux quatre coins du monde. Des mouvements estudiantins ont lieu en Italie, à Berlin, en Belgique, aux Pays Bas, en Pologne, au Brésil. Le 4 avril à Memphis, Martin Luther King est assassiné. Avec lui tombe l'animateur des luttes pour les droits civiques aux Etats Unis. Cet assassinat donnera lieu à des émeutes sur le territoire américain. C'est dans la nuit du 20 au 21 août que le ciel va s'assombrir pour des millions de tchécoslovaques puisque les chars de ce que l'on appelle le « pacte de Varsovie » entrent dans ce pays. Enfin et pour terminer cette année verra aussi les Etats Unis s'embourber un peu plus dans la guerre du Viet Nam, mais elle voit aussi dans le courant du mois de mai le début des négociations des accords de paix qui, cinq années plus tard, mettront un terme à ce conflit.

Yves ESTAGER

## REVISION GENERALE DES POLITIQUES PUBLIQUES UN PLAN DE RIGUEUR QUI NE DIT PAS SON NOM

Eric WOERTH, le ministre du budget et des comptes publics, a annoncé que l'Etat devrait économiser 30 milliards d'euros d'ici à 2011. L'annonce des mesures d'économie par vagues successives n'enlève rien à la cohérence de la politique de révision générale des politiques publiques lancée en juin dernier par le chef de l'Etat. La première réunion du conseil de modernisation des politiques publiques, le 12 décembre 2007, a permis d'identifier 96 mesures d'économie, la deuxième réunion, le 4 avril 2008, en a ajouté 166 et une troisième réunion est prévue pour ce mois de mai.

Un projet de loi de programmation des finances publiques sur la période 2009-2011 devrait être présenté en juin prochain. « On doit trouver à peu près 10 milliards d'euros par an, c'est à dire une trentaine de milliards d'euros dans les trois ans », déclare Eric WOERTH.

Ce plan de rigueur qui ne dit pas son nom est

justifié par l'engagement du gouvernement de respecter le pacte de stabilité européen imposant un déficit public inférieur à 3 % du PIB.

Le réduction des dépenses publiques concernera à la fois l'Etat et la Sécurité Sociale. Pour l'heure, ces réductions visent l'emploi des fonctionnaires, les crédits au logement social et la santé.

« Cette précipitation à tailler sans débat, sans concertation dans les budgets sociaux est grave ! Ni les usagers, ni les citoyens, ni les fonctionnaires n'ont été associés à l'élaboration de ces réformes », déclare la CGT. « Le débat de politique économique est lui même escamoté. D'un coté le gouvernement multiplie les cadeaux fiscaux inégalitaires ; de l'autre il taille dans les dépenses publiques utiles. Parallèlement, la croissance ralentit. Il y a fort à parier que le résultat sera plus de déficit ».

## LES CHEQUES VACANCES SONT

DISPONIBLES AU CAS DEPUIS LE 13 MAI

SE MUNIR DE SA CARTE PROFESSIONNELLE

### SITE INTRANET ET BLOG

Vous pouvez retrouver l'actualité sociale et nos archives sur le site intranet :

<http://sezam/cgt.php>

et sur notre blog :

<http://cgt-lmcu.over-blog.com/>



Hôtel de Communauté

1, rue du Ballon

59034 Lille Cedex

Tel : 03 20 21 23 46

e mail : [syndicat\\_cgt@culd-lille.fr](mailto:syndicat_cgt@culd-lille.fr)

Directeur de publication : Daniel DUTHILLEUL

Rédacteur en chef : Yves ESTAGER

Conseil de Rédaction présidé par Stéphane DUMEZ

Rédaction : Stéphane DUMEZ, Daniel DUTHILLEUL,

Yves ESTAGER, Jean Marc LECOURT

Denis PARIS, Etienne RULLIER

Jean-Louis TRONEL

Impression : Union Locale CGT LILLE

Financé par les syndiqués CGT

## A MOURIR DE RIRE

25 DECEMBRE 2008



## BILLET D'HUMEUR S'ATTAQUER AUX RICHES OU AUX NICHES ?

Cherchant une parade aux vives critiques sur le bouclier fiscal dont auront surtout profité les contribuables les plus riches, le gouvernement a annoncé vouloir faire le ménage dans le domaine des "niches fiscales". Christine LAGARDE, ministre de l'économie, a remis dans ce sens un rapport au Parlement. Un rapport qui suscite quelques interrogations dans la mesure où il mêle indistinctement des mesures à vocation sociale comme la prime pour l'emploi (4,2 milliards d'euros prévus en 2008), la défiscalisation des intérêts du Livret A, la demi part supplémentaire pour les personnes élevant seule un enfant (1,6 milliard) ou des taux réduits de TVA pour certains travaux dans son logement à des mesures d'un autre ordre, favorables aux gens aisés comme les déductions pour investissement dans l'immobilier locatif (lois ROBIEN et BESSON). De la même façon, sont placés à égalité les investissements dans les DOM TOM qui concernent un cercle restreint de gens fortunés avec les réductions supplémentaires consenties à certains salariés pour faire face, par exemple, à des frais professionnels reconnus plus élevés que la normale. Au total les niches fiscales, précise le rapport, coûtent à l'Etat 50 milliards d'euros chaque année soit 3 % du produit intérieur brut

(PIB) ou encore 20 % des recettes fiscales nettes de l'Etat. Mais, entre ce qui permet aux contribuables aisés de s'enrichir et à des contribuables plus modestes de s'en sortir, autrement dit entre "niches" injustes et "niches" justes il y a évidemment des différences que l'on ne retrouve pas dans le rapport de madame LAGARDE. Cet amalgame n'est guère rassurant d'autant que le gouvernement défend mordicus le paquet fiscal voté l'été dernier par l'UMP et qui est lui même, avec ses exonérations diverses et variées, une mine de "niches" comme le dit le Président de la commission des finances au Sénat, Jean ARTHUIS (UDF) profitables aux riches. Pourquoi ce gouvernement, s'il vise vraiment la justice fiscale, ne taxe-t-il pas les profits faramineux des entreprises du CAC 40 dont la plupart, choisissant de payer l'impôt sur les sociétés à l'étranger, paient moins qu'elles ne le devraient ? Pourquoi envisage-t-il toujours de réduire le montant de l'impôt sur la fortune ? S'attaquer aux "niches" n'est pas forcément s'attaquer aux riches.

Daniel DUTHILLEUL  
Extrait du journal Liberté Hebdo du 9 au 15 mai